

## PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 JUIN 2018

Présidence : M. Danilo Perotti, Président

Il est 20h00, le Président ouvre la séance avec la présence de 26 conseillers, 2 personnes se sont excusées. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 26 avril 2018 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

1 – Préavis 2018-02 et rapport de la commission chargée de l'étude du préavis relatif à la « Réfection du chemin des Jorats ».

M. Guy Reymond lit le préavis. Mme Fabienne Perotti demande si les subventions prévues seront accordées vu que tout est au conditionnel sur le préavis ? M. G. Reymond répond que l'inspecteur forestier a confirmé ces subventions.

Le rapport est lu par Mme Caroline Paccaud.

M. G. Reymond précise que la couche de goudron à froid, proposée par la Commission n'est pas possible sur ce projet et qu'il a demandé un second devis pour ces travaux.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **d'autoriser** la Municipalité à réaliser cette réfection.
- **d'accorder** à la Municipalité une enveloppe financière de **CHF 65'000.00** dont le financement peut être assuré de la manière suivante :
- Subvention du service des Forêts à hauteur de 70% du coût soit CHF 45'500.00
- Amortissement du solde, soit CHF 19'500.00, par le compte de réserve 9282.0.
- **de porter** cet investissement au bilan - compte 9141.15.3
- **de relever** la Commission de son mandat

sont acceptées à l'unanimité.

2 - Préavis 2018-03 et rapport de la commission de gestion chargée de l'étude du préavis relatif aux « Comptes et gestion de l'exercice 2017 »

M. Claude Languetin remercie ces collègues et le boursier pour la rigueur et le travail effectué durant ce dernier exercice. Le montant important des liquidités est dû principalement à l'emprunt fait pour l'assainissement qui n'a pas été complètement utilisé.

Mme Caroline Paccaud demande où sont notés dans les comptes, les taxes de raccordement encaissées lors de la première étape ?

M. Bernard Martignier va voir avec le Boursier et une réponse sera rendue à la prochaine séance.

M. Dany Moffrand lit le rapport de la Commission de gestion.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **d'accepter le bénéfice de l'exercice 2017 de CHF 10'245.07** et les comptes tels que présentés
- **d'accepter** la gestion de l'exercice 2017
- **de donner** décharge à la Municipalité pour sa gestion
- **de donner** décharge à la Commission de gestion pour son mandat

sont acceptées à l'unanimité.

### 3 – Communications de la Municipalité et divers

M. B. Martignier informe que le mur de soutènement de la Rue du Collège sera inclu dans les travaux d'assainissement et que la mise à l'enquête débute le 9 juin 2018.

M. Claude Goy informe que, d'ici peu, deux ralentisseurs seront posés vers le Morez pour sécuriser cette zone.

Concernant l'ORPC, M. Claude Goy informe qu'il a démissionné avec effet au 30 avril 2018 du Codir de l'ORPC pour divergence d'opinion. M. Alexandre Tharin est maintenant le seul représentant de la Commune à cette association intercommunale.

M. Patrick Reymond demande comment sera prévue la déviation de circulation lorsque la Route de la Vallée sera fermée ? M. C. Goy répond que la séance prévue pour se coordonner avec l'Etat aura lieu lundi prochain, il fera suivre l'information à M. P. Reymond.

Mme Malika Guignard demande ce qu'il en est pour la zone 30km/heure pour la Rue du Collège ? M. C. Goy répond que la Municipalité est toujours sur le coup et qu'elle se battra avec l'Etat pour cette zone.

M. Yan Lorenzini pense que si l'Etat est toujours récalcitrant, il faudrait avertir la presse pour faire bouger les choses.

Mme Madeleine Guyon informe que l'ECA a tout pris en charge les dégâts de la grêle 2017 au Collège. L'UAPE Le Môtier est une réussite, le taux de remplissage est au maximum et le vendredi sera même ouvert à l'accueil de 24 élèves dès août 2018.

M. Guy Reymond informe que la Route de la Vallée (Vineuves-Pétra Félix) sera fermée du 9 au 13 juillet 2018 pour des coupes de bois de sécurité.

Il présente une carte de la Commune avec les chemins forestiers et leurs noms. Ces derniers ont été répertoriés par un garde forestier stagiaire. M. Philippe Magnenat propose de mettre cette carte sur le site internet.

Le projet pour combler la gravière de la Sagnette avance. L'étang sera conservé à la demande de l'Etat. M. Philippe Bally demande ce que va rapporter à la Commune ces travaux à la Sagnette. M. G. Reymond répond que la Commune va toucher CHF 1.00/m<sup>3</sup> apporté et que tous les frais, y compris remise en état des routes, sont pris en charge par la Société qui va apporter les matériaux.

M. G. Reymond informe que les Améliorations Foncières ont accordés un montant couvrant 46% des travaux au chalet de la Busine. La partie électrification et aménagement en eau n'a pas encore été subventionnée, c'est en attente.

M. Claude Languetin confirme, comme les annonces reçues, que l'Office de Poste fermera ses portes le vendredi 15 juin 2018. Dès le lundi 18 juin 2018, l'agence postale sera ouverte dans l'épicerie-fromagerie Bovay. Il incite les conseillers à jouer le jeu avec ces changements afin de soutenir ce nouveau commerce. Merci également de respecter le « bordiers autorisés » de la Rue du Collège.

M. Michael Roch propose d'abolir la taxe sur les divertissements qui ne rapporte pas grand-chose. M. C. Languetin informe qu'il faudra en reparler lors du prochain arrêté d'imposition.

M. Ph. Bally demande comment une commission et le conseil peuvent réagir s'il ne sont pas d'accord avec les propositions de la Municipalité ?

MM. M. Ortega, Y. Lorenzini, E. Roulet, C. Goy, G. Reymond et C. Languetin interviennent au sujet du préavis et rapport 2018-02, concernant le fonctionnement de la Commission et ce qu'il aurait fallu faire.

Le Président, M. Danilo Perotti trouve dommage que cette discussion ait lieu après le vote et propose aux Conseillers que la manière de fonctionner, les propositions, demandes, etc.... seront expliquées lors du prochain conseil.

La Municipalité se retire.

### 4 – Élections statutaires

#### *Élection du Président*

M. Danilo Perotti se représente. Pas d'autre candidat. Est élu Président du Conseil communal, à l'unanimité, par applaudissements, M. Danilo Perotti.

*Élection du Vice-Président*

M. D. Perotti présente M. Yan Lorenzini. Pas d'autre candidat. Est élu Vice-Président du Conseil communal, à l'unanimité, par applaudissements, M. Yan Lorenzini.

*Élection des scrutateurs*

M. D. Perotti propose que les vices-scrutateurs de l'année écoulée deviennent scrutateurs à leur tour. Pas d'autre candidature. Sont élus scrutateurs, à l'unanimité par applaudissement, Mme Audrey Goy et M. Simon Suter.

*Élection des vices-scrutateurs*

M. Michel Ortega se propose et M. Danilo Perotti propose Mme Malika Guignard. Sont élus vices-scrutateurs, à l'unanimité par applaudissement, Mme Malika Guignard et M. Michel Ortega.

Le Président précise encore quelques dates et recherche des bénévoles pour la fête nationale.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h20.

Le Président  
D. Perotti

La Secrétaire  
V. Meyer